



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

Facebook: <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>

YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0ijb9dVnMQ>

RAPPORT DE SUIVI EVALUATION DES ACTIVITES DANS L'ANTENNE SAVANE SECHE



« ACFCAM, CRIS N°2018/400-359 »

PERIODE 2018 - 2023



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

Facebook: <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>

YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0ijb9dVnMQ>

SOMMAIRE

LISTE DES ACRONYMES	4
1. Description	7
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action et des résultats	7
2.1. Résumé exécutif	8
2.2 Résultats des activités.....	9
2.2.1 La composante 1 : Renforcer les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations.....	9
2.3. Les actions conduites par les CFC	10
2.4. La sensibilisation des Conseillers municipaux et leaders Communautaires sur le projet	10
2.5. La communication sur le projet.....	13
3.1. Composante 2 et 3 : Reboiser 1.000 hectares dans les communes du Nord et de l'Extrême Nord.....	14
3.1.1. Les superficies concédées par les Communes pour la plantation forestière	14
Tableau 4: Les superficies reboisées en zone de savane sèche	14
3.1.2. Les pépinières créées et fonctionnelles	15
3.1.3. Nombre de plants mis en terre.....	16
4.1. Composante 4 : appuyer les communes à approvisionner le marché domestique en bois légal	18
5.1.1. La synthèse des résultats obtenus par Commune	19
5.2. Composante 4 : appuyer les communes à approvisionner le marché domestique en bois légal	24
5.2.1. Appuis apportés aux Communes pour l'approvisionnement en bois légal	24
6.1. les actions d'entretiens engagées.....	25
6.1.1. Les actions d'entretien dans la zone de savane sèche	25
7.1. Les Facteurs de succès et éléments favorables à la réussite.....	27
7.2. Les difficultés rencontrées	28
7.3. Impacts ou effets du projet de reboisement 1400 dans la Commune.....	30
8.1. Plan d'Action à jour concernant les futures activités du projet.....	31

Conclusion.....	37
ANNEXES	39
Annexe 1: Quelques images de terrain.....	39
Annexe 2: Relations / Nature des partenariats	40



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

Facebook: <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>

YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nLJ0ijb9dVnMQ>

LISTE DES ACRONYMES

ACFCAM	Association des Commune Forestières du Cameroun
AED	Association pour l'Education et le Développement
AFCOM	African Commodities S.A
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au développement Forestier
APAF	Association des Producteurs d'Anacardiens et des Fruitiens de Ndikiméki
APV/FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"
BM	Banque Mondiale
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CFC	Cellule de Foresterie Communale
CPCFC	Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse
CPF	Comités Paysans-Forêt
CSI	Centre de Santé Intégré
CTFC	Centre Technique de la Forêt Communale
DAO	Dossier d'Appels d'Offres
FC	Forêt Communale
FED	Fonds Européen de Développement
FNCoFor	Fédération Nationale des Communes Forestières de France
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
Ha	Hectare
IOV	Indicateur Objectivement vérifiable
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
Km	Kilomètre
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MoU	Mémoire d'entente
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMFOR	Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier
PCD	Plan Communal de Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPP	Partenariat Public - Privé
PROCIVIS	Programme d'appui à la Citoyenneté Active
ProFE	Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur rural, volets Forêt-Environnement)
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé

SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SVF	Système de Vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT
TdR	Termes de Référence
UdM	Université des Montagnes
UE	Union Européenne
ZSS	Zone de savane Sèche
ZT	Zone de Transition

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Les cadres communaux formés par le Projet reboisement 1400 en zone de savane sèche	10
Tableau 2: les différentes actions de sensibilisation conduites en zone de savane sèche	11
Tableau 3: La statistique des plaques signalétiques en zone de savane sèche	14
Tableau 4: Les superficies reboisées en zone de savane sèche	14
Tableau 5: Situation des pépinières communales en zone de savane sèche.....	16
Tableau 6: nombre de plants mis en terre dans les différents sites de reboisement de la zone de savane sèche	16
Tableau 7 : Les points de vente de bois d'origine légale	18
Tableau 8: synthèse des résultats en zone de savane sèche.....	19
Tableau 9: Les actions d'entretien en zone de savane sèche.....	25
Tableau 10 : Plan de suivi de la mise en œuvre des recommandations	31
ANNEXES	39
Annexe 1: Quelques images de terrain.....	39
Annexe 2: Relations / Nature des partenariats	40

1. Description

- 1.1. Nom du coordonnateur du contrat de subvention :** NZENGLE NTOUH Richard.
- 1.2. Nom et fonction de la personne de contact :** KEMAJOU Baudelaire – Directeur du CTFC.
- 1.3. Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'Action :**

Nom du bénéficiaire de l'Action : Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM).

Nom de l'entité affiliée de l'Action : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

- 1.4. Intitulé de l'Action :** « Reboisement 1400 » : reboisement de 1400 hectares dans les Communes des zones de savane et de transition.
- 1.5. Numéro du contrat :** N° CRIS : 2018/400-359.
- 1.6. Date de début et date de fin de la période de référence :** Du 20/12/2018 au 20/05/2023.
- 1.7. Pays ou région(s) cible(s) :** République du Cameroun.
- 1.8. Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles¹(si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes) :**

Les dix-huit (18) bénéficiaires finaux de cette activité sont : les onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

Les groupes cibles du projet sont les populations locales de ces Communes précitées.

- 1.9. Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7) :** République du Cameroun, dans dix-huit (18) Communes bénéficiaires réparties dans sept (07) Régions ainsi qu'il suit :

Région de l'Adamaoua : Commune de Nyambaka ;

Région du Centre : Communes de Ndikiniméki et de Yoko ;

Région de l'Est : Commune de Dimako ;

Région de l'Extrême-Nord : Communes de Guémé, Kaélé, Koza, Mogodé, Mokolo, Yagoua, Waza, Mora et Kousséri ;

Région du Nord : Communes de Lagdo et de Pitoa ;

Région du Nord-Ouest : Commune de Tubah ;

Région de l'Ouest : Communes de Bangangté et de Tonga.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action et des résultats

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lesquels(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

2.1. Résumé exécutif

Le projet de reboisement de 1400 hectares est une émanation de l'AFCAM/CTFC. Il est conçu pour palier à un déficit des populations végétales dans les zones de savane sèches et de celle de transition écologique. Dans un contexte de changement climatique qui se manifeste sous plusieurs formes de par le monde, ce projet vise à apporter sa contribution dans la lutte contre ce phénomène. Il s'articule autour de quelques axes stratégiques dont d'avance, des résultats à atteindre, des indicateurs objectivement vérifiables et leurs sources de vérification lui sont assignés. Il est financé par l'Union Européenne. Ainsi, les efforts des différents intervenants dans le cadre de ce projet ont contribué à maximiser les résultats. Un ratio relatif aux résultats obtenus et les indicateurs préalablement identifiés dans le cadre logique permet de dégager des taux d'exécution nettement meilleurs par rapport aux prévisions. Ce projet pourrait dès lors se satisfaire des résultats qui ont été obtenus grâce à un travail collectif d'une équipe dévouée.

L'objectif global du projet demeure : Boiser/reboiser 1.400 ha de superficies dégradées et déboisées en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transitions écologiques placées sous l'autorité des communes.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont :

- Renforcer les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations
- Reboiser 1.000 hectares dans les communes du Nord et de l'Extrême Nord
- Reboiser 400 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique
- Appuyer les communes à approvisionner le marché domestique en bois légal
- Coordonner le projet avec les communes

La mise en œuvre du projet vise essentiellement l'atteinte des objectifs fixés. Le projet ayant amorcé sa phase terminale permet à cette date de dégager des résultats concluants.

A l'étape préliminaire, ce projet a pu négocier des contrats avec des communes partenaires. Il s'agit de dix-huit (18) dont onze (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora, Kousséri et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko. Dans les termes de l'accord signé avec les Communes, chacune d'elle devra céder un ou plusieurs espaces de terre aux fins de sites de reboisement dans le cadre de ce projet.

Les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations ont été renforcées. Ainsi, au sein de chacune d'elle une Cellule Forestière Communale chargée du suivi des actions du projet a été mise sur pied. Ailleurs ce sont des agents communaux dont le profil présentait des compétences suffisantes qui ont été affectés comme Points Focaux chargés du suivi et de la mise en œuvre des actions du projet, ailleurs ce sont des Assistants Techniques recrutés par le projet et mis à la disposition des communes partenaires. Ainsi **18 agents** respectivement un par Commune sont chargés de mettre en œuvre les recommandations du projet sur le terrain. Ils sont secondés par quelques autres à la charge des Communes.

La mission essentielle du projet reste de Reboiser 1.000 hectares dans les communes du Nord et de l'Extrême Nord et de reboiser 400 ha de forêts communales dans les zones dégradées de transition écologique. A cette date, **3484.7 hectares** ont été reboisés dans la zone de savane sèche correspondant aux Régions du Nord et de l'Extrême-Nord et de 401.5 hectares en zones dégradées de transition écologique. C'est ce qui a permis de mettre en terre **1 191 192** plants en zones de savane sèches et de **179 200** plants en zone de transition écologique. Sur l'ensemble de l'espace d'intervention du projet (la zone de savane sèche et la zone de transition écologique cumulées), **1 370 392** plants ont été mis en terre.

Pour une amélioration de la gouvernance locale en matière de la foresterie, des sessions de formations ont été organisées au profit des conseillers municipaux et certains leaders communautaires. **13** sessions de formations/sensibilisation ont été tenues à ce jour. C'est ce qui a permis à **37 056**

personnes d'améliorer leur connaissance par rapport au projet de reboisement 1400 et également ses missions et ses objectifs.

2.2 Résultats des activités

2.2.1 La composante 1 : Renforcer les capacités des communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations

2.2.1.1 le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux

La Composante 1 dans le manuel de procédure du projet s'est fixé les indicateurs ci-dessous une fois que les activités prévues sont conduites :

IOV : Chaque commune partenaire dispose d'une cellule de foresterie communale opérationnelle (CFC)

- **Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque commune partenaire du Nord et de l'Extrême nord d'ici 2018**
- **Au moins 14 communes sélectionnées sont signataires des accords de partenariat**
- **Au moins 1 rapport d'état des lieux par commune partenaire**
- **Taux de rentabilité interne annuel estimé par espèce**
- **Au moins 30% de conseillers municipaux formés et sensibilisés**
- **Toutes les activités d'accompagnement sont planifiées avec large communication d'information, de sensibilisation sur le projet**

La logique d'intervention par rapport à cette liste d'indicateurs a conduit à procéder par une priorisation en respectant un sens logique d'intervention.

Au démarrage, le CTFC a procédé à l'identification des communes intéressées en matière de foresterie en étroite collaboration avec l'AFCAM. C'est ce qui a permis de signer **18 protocoles d'accords** avec **11 Communes de la zone de savane sèche et avec 7 Communes de la zone forestière de transition écologique**. Partout les termes du protocole d'accord ont misé sur la création d'une forêt communale dont les superficies ont été préalablement définies.

Suite à cette négociation, un état des lieux des différents sites de reboisement concédés par les communes a été effectué. Ainsi, des rapports sur l'étude de ces espaces ont été produits. C'est ce qui a permis de déterminer les normes techniques relatives aux actions de foresteries qu'il faudrait engager dans les différents sites. Cette étude a également détaillé les impacts que la restauration des espaces forestiers pourra induire. Ceux-ci sont quantifiables en termes de retombées écologiques et en termes de retombées économiques. Un rapport par Commune a été produit. Ainsi, **18 rapports techniques** au total capitalisant des états des lieux des zones à reboisés sont disponibles. Dans un contexte de changement climatique, et en absence d'une restitution des espaces forestiers, l'exploitation de bois deviendrait dès lors une activité destructrice en ce qui concerne l'environnement. La restauration des forêts par contre, sur des zones naturellement dégradées générerait une plus-value à travers l'exploitation du bois légal et également à travers la plantation des arbres fruitiers.

Pour mettre en œuvre les actions du projet, il a été nécessaire d'étoffer le personnel communal et de renforcer leurs capacités afin de les permettre d'engager des activités en lien avec la foresterie et par rapport aux objectifs du projet. En zone de savane sèche, les Cellules Forestières Communales mise en place sont ainsi réparties.

Dans chaque commune existe deux agents qui sont soit à la solde des communes ou pris en charge par le projet qui s'occupent dans la mise en œuvre des actions du projet. Ce nombre prévu par les indicateurs du projet dans cette composante 1 a été respecté dans toutes les communes partenaires. Les points focaux sont des agents communaux alors que les assistants techniques sont des cadres contractualisés par le projet de reboisement 1400.

Tableau 1: Les cadres communaux formés par le Projet reboisement 1400 en zone de savane sèche

Communes	Points focaux	Assistants Techniques	Autres cadres intervenants	TOTAL
Mokolo	1	1	0	2
Mogodé	0	1	1	2
Koza	1	0	1	2
Mora	1	0	1	2
Waza	1	0	1	2
Kousseri	1	1	1	3
Kaélé	1	0	1	2
yagoua	1	0	1 (billeteur)	2
Guémé	1	0	1	2
Pittoa	0	1	1(billeteur)	2
Lagdo	0	1	1	2
TOTAL	8	5	10	23

100% des communes disposent d'au moins deux agents formés qui s'occupent véritablement des actions de reboisement et sont des interfaces efficaces par rapport au projet de reboisement 1400. Le projet a progressivement amélioré leurs compétences techniques en rapport avec la foresterie mais également managériales. Ils gèrent parfaitement leurs activités rédigent des rapports, élaborent des termes de références en adéquation avec leurs activités. Ces cadres ont été bien préparés pour le lendemain du projet ils assureront un suivi des sites reboisés au profit des communes. Ainsi de fait, le projet prépare ces cadres pour une pérennisation de ses actions une fois que celui-ci arrivera à terme.

2.3. Les actions conduites par les CFC

La conduite et planification des activités

Les cellules des Foresteries Communales sont devenues opérationnelles et jouent un rôle important dans les actions de développement que les différentes Communes mettent en œuvre. Ces entités Communales sont gérées par des Points Focaux et des Assistants techniques. Ces derniers ont reçu des formations et des actions de renforcement de capacités adaptées aux besoins des Communes partenaires et du projet de reboisement 1400. Ils sont à mesures de rédiger des termes de références qui engagent les actions et les finances du projet autour des activités retenues dans le manuel de procédure du projet. Annuellement chaque point focal ou Assistant technique élabore un plan annuel budgétisé le PTAB. Un PTAB est un document technique qui détermine d'avance les actions à mettre en œuvre en un an tout en déterminant les coûts y afférents. C'est ce qui relève une fois de plus le niveau technique de ces cadres communaux.

2.4. La sensibilisation des Conseillers municipaux et leaders Communautaires sur le projet

Au démarrage du Projet, il a été essentiel que toutes les parties prenantes aient une compréhension commune et développent une vision commune des concepts du projet de reboisement et de la restauration des terres dégradées. Annuellement les AT et PF déroulent des actions de sensibilisation sur plusieurs thèmes. Il s'agit pour la plupart des actions telles :

- La sensibilisation des populations riveraines pour la préservation et le suivi des sites forestiers
- La sensibilisation contre la divagation du bétail
- La sensibilisation sur le phénomène de changement climatique et son impact sur l'environnement et les rôles que devront jouer les acteurs académiques
- Sensibilisation sur les VIH/SIDA et l'aspect genre
- Le renforcement de capacités des conseillers municipaux et leaders communautaires sur les enjeux liés à la foresterie et l'articulation projet reboisement 1400 et les Communes.

Les formations et les réunions de sensibilisation qui sont dispensées s'adressent aux membres des communautés abritant des sites de reboisement, des populations riveraines du site ou des acteurs communaux. Globalement dans toutes les Communes de la zone de savane sèche, ces actions visant à renforcer les capacités des acteurs locaux se sont adressées à des centaines et personnes les deux sexes confondus autour des sites du projet et bien les groupes d'association, d'initiatives locales et les communautés. A l'issue de la formation, le résultat le plus prononcé a été le grand enthousiasme des personnes formées qui sont aujourd'hui aptes à conduire le reboisement selon les techniques sylvicoles. Ensuite, les principaux acquis de la formation concernent leur compréhension des principes, leur capacité à partager et à défendre les connaissances obtenues, en dépit du fait de leur faible niveau d'alphabétisation. En conséquence de cela, les points faibles observés se rapportent :

- Beaucoup de résistances de certains éleveurs et agriculteurs, de leaders et de communautés et de certaines populations
- La désinformation
- Ignorance sur l'importance de l'arbre
- Problème lié à l'analphabétisme
- Pression sur le massif forestier pour des besoins domestiques et résistance des populations face à la coupe abusive du bois
- Pauvreté

Malgré les difficultés rencontrées et les résultats obtenus après plusieurs sensibilisations et formations pour les populations et les communautés riveraines aux sites du projet, il serait important pour assurer la pérennisation du projet, de continuer la sensibilisation, de l'étendre dans les autres villages non riverains au site et dans les autres établissements et communautés.

Tableau 2: les différentes actions de sensibilisation conduites en zone de savane sèche

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Lagdo	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Lagdo	Total
Nombre du personnels communal formé sur l'itinéraire syvicole	5	10	8	2	5	3	2	3	2	4	11	55
Femmes	2	3	0	0	1	1	0	0	1	1	2	11
Hommes	3	7	8	2	4	2	2	3	1	3	9	44
valeur de reference	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
valeur de reference genre(nombre de femme)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5

nombre de personnes sensibiliser pour la préservation de l'arbre et de la biodiversité au profit des populations riveraine	150	83	274	130	50	140	75	250	170	70	170	1562
Hommes	120	48	247	100	35	100	45	200	160	50	100	1205
Femmes	30	35	27	30	15	40	35	50	10	20	70	362
valeur de référence	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Valeur de référence genre(nombre de femme)	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	Lagdo	Total
nombre de personnes sensibilisés contre la divagation du bétail	310	94	274	45	75	55	40	250	300	175	39	1657
Hommes	250	71	247	45	64	42	40	190	275	100	34	1358
Femmes	50	13	27	0	11	13	0	60	25	75	5	279
Valeur de reference	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
valeur de reference genre(Nombre de femmes)	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	lagdo	Total
nombre de personnes sensibiliser en milieu scolaire sur la préservation de l'environnement	375	350	49	160	500	47	70	40	190	200	231	2212
Hommes	300	252	39	100	350	28	60	28	180	190	176	1703
Femmes	75	48	10	60	150	19	20	12	10	10	55	469
valeur initial	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
valeur initial genre(nombre de femme)	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	lagdo	Total
Nombre de personnes sensibiliser contre le VIH/SIDA et l'aspect genre	800	650	317	500	22	84	500	53	350	400	26	3702
Hommes	700	400	282	450	5	47	450	31	340	380	22	3107
Femmes	100	250	35	50	17	37	50	12	10	20	4	585
valeur initiale	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
valeur initiale genre(Nombre de femmes)	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	lagdo	Total
nombre total du personnel communal sensibiliser sur la securisation des sites boisés	15	8	12	11	10	5	5	10	13	12	6	107
Hommes	14	8	11	11	2	4	15	8	10	8	5	96
Femmes	1	0	1	0	8	1	5	2	3	4	1	26
valeur initiale	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
valeur initiale genre	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoe	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Kaele	lagdo	Total
nombre des personnes sensibiliser sur la promotion du bois légal	50	15	39	40	30	30	42	79	45	37	120	527
Hommes	46	14	35	34	25	22	38	67	43	30	63	417
Femmes	4	1	4	6	5	8	4	12	2	7	57	110
valeur initiales	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	275
valeur initiales genre(Nombre de femmes)	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	55

Les formations et les réunions de sensibilisation qui sont dispensées s'adressent aux membres des communautés abritant des sites de reboisement, des populations riveraines du site ou des acteurs communaux. Globalement dans la zone de savane sèche, ces actions visant à renforcer les capacités des acteurs locaux s'est adressées à 18 319 personnes les deux sexes confondus.



Photo : Séance de renforcement de capacité des comités locaux autour du marché de bois à Waza

2.5. La communication sur le projet

La Communication à travers l'information et la sensibilisation des populations locales dès le début avait pour avantage de stimuler la prise de conscience des populations des zones sur le phénomène de dégradation et de susciter un plus grand intérêt à la prise d'action pour résoudre le problème par le reboisement.

Les Communes partenaires ont toutes entamées des actions de communications sur le projet. Cette Communication se traduit par la confection des banderoles frappées des effigies de ces institutions de de celles du projet qui sont rendues visibles lors de certaines manifestations d'une part et des communications radios qui sont amplement diffusées. Ainsi Chaque Commune selon les négociations qu'elle aura pu mener arrive à diffuser une dizaine d'émission liée à la communication sur le projet et sur la promotion de la restauration des espaces forestiers dégradés. Ainsi, annuellement 180 émissions radio sont diffusées dans l'espace d'implantation du projet. En outre, les placards qui sont confectionnés et implantés dans les différents sites de reboisement ont le privilège d'informer le public sur les différentes actions du projet. Ces informations sont également relayées par les différentes campagnes de sensibilisation sur des thèmes spécifiques conduits par les Points Focaux et les Assistants Techniques. Au sein de la zone de savane sèche, les places signalétiques qui ont été confectionnées se comptent à 35. Démarrant au niveau de la communauté sur divers thématiques (restauration, réchauffement climatique, divagation du bétail, feu de brousse, coupe abusive du bois, etc.) quelques approches et outils ont été utilisés :

- L'usage des méthodes individuelles en persuadant le paysan à prendre des décisions à propos de l'adoption à travers le dialogue et les visites ;
- L'usage des posters, plaques, et images ;
- Les émulsions et communication sur le projet à la radio locale ;
- L'organisation des réunions du groupe, discussions du groupe, ateliers et excursions. Cela a permis aux parties prenantes d'être tout simplement informées dans la prise des décisions.
- L'usage des langues locales et l'implication des leaders communautaires (chefs traditionnels, chefs religieux, chefs de cultes, leaders d'opinion locaux, tels que, les chefs traditionnels et religieux est impératif.

- Les leaders communautaires représentent les voix locales et les sources fiables d'information dans leurs communautés.
- L'implication des sectoriels du MINFOF, MINEPDED,
- Les établissements scolaires et les hôpitaux

En outre, les placards qui sont confectionnés et implantés dans les différents sites de reboisement ont le privilège d'informer le public sur les différentes actions du projet. Ces informations sont également relayées par les différentes campagnes de sensibilisation sur des thèmes spécifiques conduits par les Points Focaux et les Assistants Techniques.

Comme acquis, cette communication a favorisé la prise de conscience, l'engagement des communautés à restaurer les espaces dégradés et à conserver et gérer durablement les écosystèmes forestiers.

Tableau 3: La statistique des plaques signalétiques en zone de savane sèche

	Mkolo	Koza	Mogode	Gueme	Pitoo	waza	Mora	Kseri	Yagoua	Lagdo	Kaele	
Nombre de plaques signalétiques implantées	3	1	0	2	2	2	1	2	1	9	1	24

En effet ces plaques ont pour rôle d'informer les différents acteurs et membres de la communauté bénéficiaire et la communauté riveraine des actions conduites dans le site de reboisement et de faire connaître les actions de l'Union Européenne dans la zone.

3.1. Composante 2 et 3 : Reboiser 1.000 hectares dans les communes du Nord et de l'Extrême Nord

Rappel des Indicateurs :

- 1000 ha de plantations forestières créées en zone sèche
- Au moins 70% des 1000 ha de plantations créées sont en croissance en zone de savane sèche en 2022
- Ha de zones sèches sont boisés/reboisés
- Nombre d'ha délimités
- Nombre de km de limites matérialisées
- Au moins 1 pépinière communale créée/fonctionnelle dans chaque commune partenaire au terme de la première année
- Au moins 1 pépinière communale créée/fonctionnelle dans chaque commune partenaire au terme de la première année
- Nombre de plants mis en place
- Superficies conduites avec des regarnis
- Nombre de plants pour le regarnis
- Linéaires de clôtures (avec les communes)
- Toutes les activités sont planifiées
- Les campagnes de communication sont effectives sur le terrain

3.1.1. Les superficies concédées par les Communes pour la plantation forestière

Zone de savane sèche

Le Projet de reboisement 1400 au démarrage a négocié avec les Communes partenaires des superficies de terrain que ces institutions pourraient concéder pour initier des actions de reboisement. Dans un premier temps, le projet a essayé de répartir les 1000 ha de terrain à reboisés, indicateurs fixés dans les termes de références du document du projet.

Tableau 4: Les superficies reboisées en zone de savane sèche

	Superficie à réaliser sur 4 ans (ha)	Superficies reboisées et de 2019 à 2021	Superficies réussies De 2022 à 2023	% De réalisation
Mokolo	100	276,56	259	277%
Mogodé	100	88,78	46.03	89%
Koza	60	74,7	101.5	125%
Waza	40	109	100	273%
Guémé	60	116,5	100.5	194%
Yagoua	40	109,44	124.27	274%
Kaélé	50	91	91	182%
Pitoea	200	296	350	148%
Lagdo	300	1713	2162	571%
Kousséri	50	52	88	104%
Mora	50	51	53	102%
11 Communes cibles	1 000	2977,98	3484.7	348,47%

Les communes engagées dans le cadre du projet de reboisement 1400 s'étaient fixé comme objectif en zone de savane sèche un reboisement de 1000 hectares au cours de la période comprise entre 2019 et 2022. En Mai 2023, les espaces reboisés atteignent 3484.7 hectares. C'est ce qui représente **348,47%** des objectifs initiaux. Les dépassements en termes de superficies s'observent partout sauf à Mogodé où l'objectif initial n'est pas atteint. Cette Commune s'était fixé comme objectif de départ le reboisement de 100 hectares. A cette date les superficies reboisées se chiffrent à **88,78%**. La raison reste ici liée à ce handicap reste liée aux échecs enregistrés lors de la campagne de reboisement de 2019 et aux attaques de Boko-haram. La quasi-totalité des espaces reboisés ont dégénérés. C'est ce qui avait causé le recrutement d'un nouvel assistant technique pour rattraper ces insuffisances. La campagne 2020 avait permis de regarnir les premières surfaces. Et ce travail occupait près de 40% des espaces reboisés en 2019 et en 2021 les entretiens et la distribution des plants aux populations. En Mai 2023, l'objectif de 100 hectares fixé par cette Commune n'est pas atteint mais la superficie reboisée est bien entretenue. Cependant les autres Communes ont largement dépassé les objectifs fixés et les résultats observés sont satisfaisants et encourageant.



Les anacardiens plantés dans la Commune de Lagdo en production

3.1.2. Les pépinières créées et fonctionnelles

Les différentes Communes de la zone de savane sèche éprouvent une difficulté considérable s'agissant de l'accès aux plants pour le reboisement. Certaines ont créé et mises en marche des pépinières afin de résorber les besoins en plants pour le reboisement.

Tableau 5: Situation des pépinières communales en zone de savane sèche

Commune	Nombre de pépinières	Capacité de production de plants	Nombre de pépiniéristes locaux formés
Mokolo	0	0	4
Koza	2	16 000	6
Mogodé	2	20 000	2
Guémé	0	0	4
Pitoea	1	13 000	4
Waza	1	8 000	6
Mora	1	6 000	4
Kousséri	1	5 000	4
Yagoua	1	6 000	1
Lagdo	1	10 000	8
Kaélé	0	0	0
TOTAL	10	84 000	43

Les communes en zone de Savane sèche disposent de 10 pépinières fonctionnelles. Les capacités de production des Communes de la Zone de savane sèche sont de l'ordre de 84 000 plants/an. C'est ce qui reste largement en dessous des besoins de ces institutions. En période de reboisement selon les objectifs fixés par le reboisement 1400, les besoins pour reboiser 1000 ha étaient de l'ordre de 400 000 plants. Fort heureusement, les Communes ont pu gérer et assurer la production des plants de qualité pour le reboisement et les regarnis. Les actions d'entretien sont à chaque fois reconduits et assurer et ainsi que le regarnis.

3.1.3. Nombre de plants mis en terre

Le reboisement dans les différentes zones du projet respecte les normes de l'espacement de 5 mètres d'écart entre deux plants. Cet espace passe à 10 mètres entre deux plants s'agissant des fruitiers.

Tableau 6: nombre de plants mis en terre dans les différents sites de reboisement de la zone de savane sèche

Commune	Superficies reboisées de 2019 à 2021	Superficies évaluées En 2023	Nombre de plants Mis en terre
Mokolo	276,56	259	110 624
Mogodé	88,78	46.03	35 512
Koza	74,7	101.5	29 880
Waza	109	100	43 600
Guémé	116,5	100.5	46 600
Yagoua	109,44	124.27	43 776
Kaélé	91	91	36 400
Pitoea	296	350	118 400
Lagdo	1713	2162	685 200

Kousséri	52	88	20 800
Mora	51	53	20 400
11 Communes cibles	2977,98	3484.7	1 191 192

Dans la zone de savane sèche, il a été planté plus 1 191 192 Plants sans toutefois compter les plants produits et distribués aux Communautés et aux populations pour la création de leurs vergers. Les espèces les plus prisées demeurent le Khaya Sénégal, les Anacardiens, le Cacia, les Acacia séyal, Acacia Sénégal...

4.1. Composante 4 : appuyer les communes à approvisionner le marché domestique en bois légal

- Rappel des indicateurs
- Au moins 50% de bois légal sur le marché domestique des communes pilotes des zones sèches et de transition du projet d'ici à 2022
- Moins de 15% de bois légal sur le marché domestique
- En nov. 2018, moins de 15% de bois légal sur le marché domestique
- Au moins 50% de bois légal sur le marché domestique des communes pilotes du projet d'ici 2022

L'objectif principal de cette activité a consisté à accompagner les bénéficiaires à l'identification, à la mise en place et à l'opérationnalisation d'un point officielle d'approvisionnement du bois de chauffe au bénéfice des populations avec pour objectifs spécifiques: Accompagner la commune à l'identification d'un point de vente du bois ; de Publier une note de service ou délibération du conseil municipal identifiant le site de vente du bois ; de Sensibiliser les vendeurs de bois sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente identifié ; de Former le personnel communal (Comités Paysans Forêt –CPF-, agent communal) dans le suivi, le contrôle, la gestion et l'aménagement des sites de vente du bois, les risques de coupe illégale du bois, la production et vulgarisation des foyers améliorés, l'utilisation d'autres sources d'énergie en dehors du bois, et sur l'intérêt de la préservation des ressources naturelles durables ; de Mettre en place d'une plate-forme de gestion participative du bois dans la commune.

Tableau 7 : Les points de vente de bois d'origine légale

Commune	Nombre de points de vente créés	Superficies en hectares
Mokolo	2	4
Mogodé	2	2,5
Koza	2	3
Waza	2	4
Guémé	2	4
Yagoua	2	4
Kaélé	0	0
Pitoea	1	1
Lagdo	2	4
Kousséri	2	2
Mora	0	0
11 Communes cibles	17	28,5

Cette activité a permis d'identifier 17 points officielles d'approvisionnement du bois de chauffe dans l'ensemble des 08 communes de la zone de savane sèche. Les sectoriels (MINFOF, MINDEDEP) ont été impliqués dans le choix des sites et ont tous donnés des avis techniques favorable, certains sites comme celui de Yele dans la commune de Mogodé qui relevait du patrimoine de l'Etat, le sous-préfet a signé une attestation de cessation au profit de l'implantation du marché légal. Les chefs de village ont tous été d'accord de céder les espaces et sont très disponible pour accompagner le processus d'immatriculation.

Les sites choisis ont tenu compte des critères de proximité avec les habitations, les superficies varient entre 0,2 ha à 0,5ha.

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la plateforme des acteurs de la filière bois impliqués dans la gestion des marchés domestiques de bois légal, les représentants des différents maillons de la chaîne de valeur ont été invités. Dans un premier temps il leur a été expliqué la nécessité de mettre en place un cadre d'échange au sein duquel les contraintes majeures liées à l'occupation, à la gestion et à l'approvisionnement des marchés seront débattus. Au moins 96 de personnes donc 75 hommes et 21 femmes ont constitué l'ossature de la plateforme de gestion participative du bois dans les 08 Communes de la zone de savane sèches.

Les différentes activités qui ont été mises en œuvre au sein des communes de zones de savanes sèches visent à lutter contre la déforestation périurbaine et l'exploitation anarchiques des savanes arborées et arbustives naturelles et favorisera la régénération naturelle, la reconstitution de la biodiversité écologique, l'amélioration de la fertilité des sols et la création de puits de carbone.

Ils permettront aux communes de bien organiser l'approvisionnement en bois et de leurs propres marchés locaux ce qui favorisera une exploitation plus durable qui respecte la législation en vigueur. Même si les communes ne sont pas elles-mêmes de grands producteurs de bois, notamment en zones sèches, elles doivent s'organiser dès à présent pour le devenir. En réalité, la cause de la déforestation périurbaine et, selon les zones, de la désertification et la demande urbaine en bois qui est exponentielle.

5.1.1. La synthèse des résultats obtenus par Commune

Une synthèse de des résultats évoqués plus haut se trouve consignés dans la matrice ci-dessous.

Tableau 8: synthèse des résultats en zone de savane sèche

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
Zone de savane sèche		
1	Guémé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal, les aspects genres et VIH et sur l'éducation environnementale ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, d'entretien et de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne ▪ Entretien et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale
2	Kaélé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal, les aspects genres et VIH et sur l'éducation environnementale ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Suivi et entretien permanent et sécurisation des sites
3	Koza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat en cours entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains responsables d'établissements scolaires, pour la promotion des cultures intervallaires à l'intérieur des sites reboisés, le suivi, l'entretien et la sécurisation de ces sites ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours. ▪ Entretien et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale
4	Lagdo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Convention de partenariat et de développement signé avec AFCOM ; ▪ Signature des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Partenariat en cours entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains responsables d'établissements scolaires, pour la promotion des cultures intervallaires à l'intérieur des sites reboisés, le suivi, l'entretien et la sécurisation de ces sites ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours. ▪ Entretien et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale
5	Mogodé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<p>système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours. ▪ Entretiens et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale
6	Mokolo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les établissements scolaires ; ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation ; des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Appui du MINFOF et du MINEPDED pour l'organisation et la tenue des réunions de sensibilisation contre la divagation du bétail par les cheptels provenant des villages de Boula, Maraf, Ribidis Mowo et Mosso ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours. ▪ Entretiens et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale
7	Pitoa	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<p>sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours. ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale ▪ Entretien et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres
8	Waza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat signé entre la Commune et la Cellule d'Appui au Développement Local (ACADEPI) pour la prise en compte des activités de l'Action dans le processus d'élaboration du plan communal de développement ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ; ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours. ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale ▪ Entretien et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres
9	Yagoua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui au montage et au dépôt d'un appel à manifestation d'intérêt relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ; ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ; ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ; ▪ Sélection dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED ; ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours. ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale ▪ Entretiens et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres
10	Mora	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat des lieux des sites de reboisement en cours ; ▪ Sélection de l'association « ON EST ENSEMBLE » (ONE) et signature d'un contrat de prestation pour le suivi des opérations d'entretien de la parcelle reboisée dans le site Sahel Vert de Doulo ▪ Entretiens et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres
11	Kousséri	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions de sensibilisation et de communication des autorités Administratives, Traditionnelles, Ménages (concessions privées), Responsables des Etablissements d'Enseignement de Base Secondaires et des apprenants au Projet Reboisement 1400, à travers « L'Opération Un Ménage, Un Arbre, Un Elève, Un Arbre », où la Commune procède à la distribution des plants semés en pépinière au profit de ces derniers. ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours ▪ Création de points de vente de bois d'origine légale ▪ Entretiens et sécurisation des sites de plantation et protection des arbres

5.2. Composante 4 : appuyer les communes à approvisionner le marché domestique en bois légal

- Au moins 70% des communes pilotes du projet ont un système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique
- D'ici à 2022, au moins 5 communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire
- Au moins 70 % des forêts communales pilotes sont conformes à la grille de légalité de l'APV FLEGT
- 1 campagne de communication complète a été réalisée dans 100% des mairies : affichage, émissions de radio locales, articles de presse, dépliants, panneaux et réunions d'informations des populations riveraines

5.2.1. Appuis apportés aux Communes pour l'approvisionnement en bois légal

Les appuis apportés aux Communes dans ce domaine sont essentiellement liés aux renforcements de capacités. Dans toutes les communes partenaires, des rencontres de sensibilisations ont été tenues. La notion de bois légal a été clairement définie par tous les acteurs.

Quelques agents des Communes partenaires ont été formés et sensibilisés sur le suivi et le contrôle de l'origine du bois.

6.1. Les actions d'entretiens engagées

Dans les différentes zones d'intervention du projet, les travaux d'entretien ont été initiés. C'est ce qui permet de présenter les actions engagées au sein de chaque Commune.

6.1.1. Les actions d'entretien dans la zone de savane sèche

Tableau 9: Les actions d'entretien en zone de savane sèche

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
Zone de savane sèche		
1	Guémé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Parcelles reboisées, sécurisées et en cours d'entretien ; ▪ Pare feux en cours de mise en place ; ▪ 12000 plants forestiers et fruitiers produits en pépinière en 2023 ; ▪ Dotation d'un tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023
2	Kaélé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Dotation d'un tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023
3	Koza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Mise en place de cultures intercalaires ▪ 37622 plants forestiers, agrumes et fruitiers produits en pépinière en 2023 ; ▪ Dotation en tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023
4	Lagdo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Culture intercalaire mise en place ; ▪ 5 000 Anacardiens produits en pépinière en 2023 ; ▪ Acquisition de 60 000 plants d'Anacardiens pour plantation en plein ; ▪ Dotation en tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023
5	Mogodé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Pare feux en cours de mise en place ; ▪ 7 000 plants forestiers et anacardiens produits en pépinière en 2023 ; ▪ Dotation en tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Sécurisation et entretien en cours cette année 2023
6	Mokolo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ 15 000 plants forestiers et anacardier en 2021 ; ▪ Dotation en tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023
7	Pitua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Dotation en tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023
8	Waza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Mise en place des cultures intercalaires ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Dotation en tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023
9	Yagoua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites en cours ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ 3700 plants forestiers et fruitiers produits en pépinière pour les regarnis ▪ Regarnir, sécurisation et entretien
10	Kousséri	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ;

N°	Communes bénéficiaires	Résultats obtenus
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'identification des sites de reboisement dans les concessions privées est en cours ; ▪ Distribution des plants dans les villages et les établissements scolaires en 2022 ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023 ▪ Suivi –évaluation des sites reboisés en 2020-2022 et janvier-mai 2023
11	Mora	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Culture intercalaire mise ne place ; ▪ Parcelles reboisées en cours de sécurisation ; ▪ Dotation en tricycle en 2021 pour faciliter le transport et l'arrosage ▪ Regarnir, sécurisation et entretien en cours cette année 2023

7.1. Les Facteurs de succès et éléments favorables à la réussite

Le succès de l'initiative de reboisement 1400 a été conditionné par un plus grand engagement et une appropriation de l'initiative par les bénéficiaires directs et la prise en compte des initiatives locales. Les populations locales se sont investies parce qu'elles y ont vues une opportunité de gagner de l'argent, de sécurité alimentaire, d'amélioration de condition de vie. De plus, les sensibilisations et les formations ont permis aux populations affectées par le phénomène de dégradation des terres et des effets du changement climatique de prendre conscience d'elles-mêmes des causes de la dégradation, des impacts sur leurs moyens d'existence, du rôle à jouer par elle-même pour y remédier et des bénéfices qu'elles peuvent tirer de la réhabilitation des terres de leurs terroirs respectifs. Plusieurs facteurs de succès ont été identifiés à plusieurs niveaux en prenant en compte les initiatives locales dans l'ensemble des Communes bénéficiaires.

Au niveau interne :

- La formalisation des partenariats avec les Communes, les établissements scolaires, les centres de santé, les entreprises, les groupes associatives locales et les particuliers
- La valorisation des capacités et du savoir-faire locale
- Le garantir et la sécurisation du site par la Commune, ce qui a permis de limiter les conflits d'ordre foncier
- La création des pépinières Municipales, le recrutement et le renforcement des capacités des pépiniéristes locales pour la production des plants
- L'usage de semence sélectionnée et de qualité
- Le respect du calendrier sylvicole et la planification des activités conformément à la saison climatique
- Le dispositif d'arrosage est obligatoire et respecté en saison sèche
- La mise en place un dispositif de ravitaillement en eau (Forages ou puits à proximité du site) en quantité
- L'implication des communautés, des populations et de la ressources humaines locales

- Le renforcement des capacités technique des points focaux et les responsables communales et communautés sur les bonnes pratiques des techniques des itinéraires sylvicoles, l'éducation environnementale
- L'implication et la sensibilisation des femmes sur les entretiens et la gestion des sites de plantations
- La mise en place des cultures intercalaires pour entretenir les plants et les protéger contre le feu et la divagation du bétail
- Les entretiens (arrosage, regarnis, gardiennage, sensibilisation, traitement) sont assurés dès la mise en terre des plants et sur au moins 3 ans
- La communication et les sensibilisations permanentes assurées avant, pendant toute la période du projet et après
- La mise en place des billeteurs et le paiement direct
- Encouragement de la Commune à inscrire les activités du projet R1400 dans le budget communal
- La collaboration efficace entre la Commune et la coordination
- La qualification et la compétence de l'Assistant Technique/Point Focal
- L'importation de la main d'œuvre dans les villes et villages environnante pour combler le déficit de l'insuffisance dans la Commune.

Au niveau externe

- Le CTFC/AFCAM appui la Commune par la contribution aux budgets liés au reboisement et à l'entretien
- La mise à la disposition des financements à temps pour la réalisation des activités
- La mise en place d'un billeteur
- Apport du matériel
- Encouragement de la Commune à inscrire les activités du projet R1400 dans le budget communal
- La collaboration efficace entre la Commune et la coordination
- Le CTFC/AFCAM a appuyé la Commune par une dotation d'un tricycle pour faciliter les actions d'entretien
- Le partenariat avec les sectoriels du MINFOF, MINEPDED, MINDDEVEL, MINADER, le FEICOM
- Le recrutement, le renforcement des capacités des AT et des Points focaux dans les Communes pour le projet.
- Le suivi permanent et l'assistance technique du CTFC/AFCAM

7.2. Les difficultés rencontrées

- Les éléments naturels : inondation, décalage de la période sylvicole, sécheresse, rareté des pluies
- Manque d'eau
- La mandature des maires, le reboisement n'est pas considéré par certains maires
- Le problème sur le choix des sites qui ne correspond pas (sols argileux)
- Les feux de brosses d'ordre criminel
- La transhumance et divagation du bétail,
- Les conflits et le vandalisme ou l'incivisme de certaines populations
- La pandémie de coronavirus (Covid-19)
- L'insécurité causée par Boko haram qui provoque régulière le déplacement interne des population et l'occupation de nouveaux espaces
- La crise anglophone

- La réticence de certaines populations et communautés
- Insuffisance de ressources humaines au niveau communal
- La désinformation entretenue par certaines élites locales
- Le manque des semences et de pépinières dans certaines communes

7.3. Impacts ou effets du projet de reboisement 1400 dans la Commune

La mise en œuvre du projet de reboisement 1400 dans les Communes de savane sèche, présente des impacts positifs et importants sur le plan économique, socioculturel, écologique, environnemental, emplois :

a. Sur le plan socioculturel,

Le projet avait une approche basée sur les techniques courantes de réhabilitation des sols appliquées depuis des décennies en prenant en compte le savoir-faire local, à la seule différence que celle-ci apporte un plus de nutriments au sol à travers les différents éléments organiques utilisés lors de la mise en place des différentes structures. Au final, cette approche vise à redonner une certaine valeur sociale et culturelle aux terres dénudées abandonnées par les populations locales. Le projet a également favorisé l'implication de plusieurs groupes ethniques du fait que la mise œuvre projet a pris en compte les réalités sociales, l'implication du genre.

b. Sur le plan écologique,

L'approche du R1400 a consisté à mettre en relation les aspects physicomécaniques et les aspects biologiques de la réhabilitation d'un terrain dégradé et la création d'une zone tampon autour du parc. Pour cela, en plus de l'action physico-mécanique, elle s'est également fondée sur l'action biologique des microorganismes et bio-organismes, dont le rôle est important pour la réhabilitation des fonctions productives et écologiques des sols dégradés. La création des puits de carbone qui contribue dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

c. Sur le plan socio-économique

Le projet de reboisement 1400 a permis de mettre en évidence les possibilités de récupérer des terres abandonnées et de créer de nouvelles opportunités d'amélioration des conditions de vie, et de réduction de la pauvreté en milieu rural par la création d'emploi et des activités génératrices des revenus. En plus des bénéfices susceptibles d'être générés en termes de production du bois et de produits forestiers non-ligneux, l'approche se prête aussi bien aux objectifs d'amélioration de la productivité agro-pastorale des terres. Le projet apparait donc comme un moyen efficace de sécurisation et d'amélioration des moyens d'existence des communautés rurales dont la survie dépend encore en grande partie des ressources naturelles.

Les études de terrain révèlent que divers usages sont faits par la population locale des espèces herbacées recensées dans la parcelle réhabilitée. Certaines sont utilisées comme matériaux de construction (toit de chaume, hangar, clôture), d'autres appréciées par le bétail, dans l'artisanat. Dans le cadre d'une gestion rationnelle du site, la biomasse herbacée peut être mise en valeur notamment pour faciliter l'approvisionnement des ménages de la localité et pour créer des revenus substantiels. Ces essences récoltées peuvent être servies directement au bétail ou encore stockées sous formes de foins. **La production des anacardiens et la vente de noix de cajou constituera sur les 25 prochaines années une source importante d'emploi et de revenus supplémentaires pour certaines Communes comme Lagdo, Yagoua, Koza, etc. et pour d'autres autour des fruitiers.**

8.1. Plan d'Action à jour concernant les futures activités du projet2.

Durant le premier semestre, les activités à mettre en œuvre ont déjà été identifiées en respectant la priorité.

PLAN PRIORITAIRE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA MISSION DU SUIVI-EVALUATION ET DES RAPPORTS NARRATIFS A METTRE EN EXECUTION EN ZONE DE SAVANE SUR UN SEMESTRE

Ce suivi sera effectué par L'Assistant au Responsable Suivi-Evaluation appuyé par Chef d'Antenne. Ces derniers apporteront leur appui également aux AT et PF dans la conception des modules de formation et l'élaboration des TDR.

Ce plan devra au préalable revu par les AT et PF afin que ces derniers valident les recommandations qui ont été proposées. Il se pourrait que certaines de ces activités aient été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Tableau 10 : Plan de suivi de la mise en œuvre des recommandations

COMMUNES BENEFICIAIRES	ACTIVITES ISSUES DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT NARRATIF	SOUS ACTIVITES ISSUES DES RECOMMANDATIONS	PERIODES DE MISE EN ŒUVRE						RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN	ELEMENTS DE SUIVI
			J	F	M	A	M	J		
1. Mogode	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien des sites de reboisements et sur les feux de brousses ▪ Réaliser les activités d'entretiens (désherbage et réalisation des pare-feu) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des TDR ▪ Préparation des modules 	▪	▪	▪	▪	▪	▪	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration des TDR ▪ Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires ▪ Statiques des métrées des pares feu
2. Mokolo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des TDR 	▪	▪	▪	▪	▪	▪	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration des TDR

2 Ce plan couvrira la période financière comprise entre le rapport intermédiaire et le rapport suivant.

COMMUNES BÉNÉFICIAIRES	ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT NARRATIF	SOUS ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS	PÉRIODES DE MISE EN ŒUVRE						RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN	ÉLÉMENTS DE SUIVI
			J	F	M	A	M	J		
	<ul style="list-style-type: none"> des sites de reboisements et sur les feux de brousses ▪ Recruter 8 gardiens, ▪ Réaliser les activités d'entretiens (désherbage et réalisation des pare-feu) ▪ Réaliser des traitements phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation des modules de sensibilisation ▪ Elaboration de projet de contrat 								<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer la rédaction du contrat des gardiens ▪ Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires ▪ Statiques des métrées des pares feu
3. Koza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien des sites de reboisements et sur les feux de brousses ▪ Renforcer les capacités du pépiniériste. ▪ Réaliser les activités d'entretiens (désherbage et réalisation des pare-feu) ▪ Réaliser des traitements phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des TDR ▪ Préparation des modules de sensibilisation ▪ Elaboration de projet de contrat ▪ Elaborer les modules de formation des pépiniéristes 		▪	▪	▪	▪	▪	▪ AT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration des TDR ▪ Appuyer la rédaction du contrat des gardiens ▪ Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires ▪ Statiques des métrées des pares feu
4. Guémé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien 		▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪ PF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration des TDR

COMMUNES BÉNÉFICIAIRES	ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT NARRATIF	SOUS ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS	PÉRIODES DE MISE EN ŒUVRE						RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN	ÉLÉMENTS DE SUIVI
			J	F	M	A	M	J		
	<ul style="list-style-type: none"> des sites de reboisements et sur les feux de brousses Consolider la protection des plants contre les animaux en divagation Réaliser des traitements phytosanitaires Poursuivre les actions de regarnis. Réaliser les activités d'entretiens (désherbage et réalisation des pare-feu) 								<ul style="list-style-type: none"> Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires Relevée statistique des actions de protection des plants Relevée des statistiques des pare-feu 	
5. Yagoua	<ul style="list-style-type: none"> Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien des sites de reboisements et sur les feux de brousses Recruter des gardiens, Réaliser des traitements phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des TDR Préparation des modules de sensibilisation Elaboration de projet de contrat 	■	■	■	■	■	■	<ul style="list-style-type: none"> PF <ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'élaboration des TDR Appuyer la rédaction du contrat des gardiens Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> Relevée statistique des traitements phytosanitaires Statiques des métrées des pare-feu 	
6. Waza	<ul style="list-style-type: none"> Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des TDR 	■	■	■	■	■	■	<ul style="list-style-type: none"> PF <ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'élaboration des TDR Appuyer la rédaction du contrat des gardiens 	

COMMUNES BÉNÉFICIAIRES	ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT NARRATIF	SOUS ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS	PÉRIODES DE MISE EN ŒUVRE						RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN	ÉLÉMENTS DE SUIVI
			J	F	M	A	M	J		
	<ul style="list-style-type: none"> des sites de reboisements et sur les feux de brousses ▪ Recrutement des gardiens, ▪ Conduire une action de regarnis, ▪ Créer une pépinière. ▪ Réaliser les activités d'entretiens (désherbage et réalisation des pare-feu) ▪ Réaliser des traitements phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation des modules de sensibilisation ▪ Elaboration de projet de contrat 								<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires ▪ Suivre et relever les statistiques des regarnis ▪ Relevée statistique de la pépinière
7. Kaele	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien des sites de reboisements et sur les feux de brousses ▪ Recruter 6 gardiens. ▪ Réaliser les activités d'entretiens (désherbage et réalisation des pare-feu) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des TDR ▪ Préparation des modules de sensibilisation ▪ Elaboration de projet de contrat 	▪	▪	▪	▪	▪	▪	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration des TDR ▪ Appuyer la rédaction du contrat des gardiens ▪ Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires ▪ Relevée statistique des regarnis ▪ Statiques des métrées des pare-feu

COMMUNES BÉNÉFICIAIRES	ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT NARRATIF	SOUS ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS	PÉRIODES DE MISE EN ŒUVRE						RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN	ÉLÉMENTS DE SUIVI
			J	F	M	A	M	J		
8. Kousséri	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire des campagnes de sensibilisation, contre la divagation du bétail, • Sensibiliser les populations riveraines pour l'entretien du site de reboisement communal • Suivi de la croissance 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des TDR ▪ Préparation des modules de sensibilisation 							PF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration des TDR ▪ Appuyer la rédaction du contrat des gardiens ▪ Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relever les statistiques des plantations ▪ Statiques des mètres des pare feu
9. Pitoa	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien des sites de reboisements et sur les feux de brousses ▪ Recruter 6 gardiens, ▪ Poursuivre les actions de regarnis. ▪ Réaliser les activités d'entretiens (désherbage et réalisation des pare-feu) ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des TDR ▪ Préparation des modules de sensibilisation ▪ Elaboration de projet de contrat 	▪	▪	▪	▪	▪	▪	AT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration des TDR ▪ Appuyer la rédaction du contrat des gardiens ▪ Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relevée statistique des regarnis ▪ Statiques des mètres des pare-feu

COMMUNES BÉNÉFICIAIRES	ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT NARRATIF	SOUS ACTIVITÉS ISSUES DES RECOMMANDATIONS	PÉRIODES DE MISE EN ŒUVRE						RESPONSABLE DE MISE EN ŒUVRE SUR LE TERRAIN	ÉLÉMENTS DE SUIVI
			J	F	M	A	M	J		
10. Lagdo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire des campagnes de sensibilisation, sur la divagation d'animaux, sur l'entretien des sites de reboisements et sur les feux de brousses ▪ S'entretenir avec les propriétaires de cheptel et bergers pour une sécurisation des sites de reboisement, ▪ Procéder au traçage et au marquage des corridors de transhumances ▪ Recruter 10 gardiens à raison de 5 par site. ▪ Réaliser les activités d'entretiens (désherbage et réalisation des pare-feu) ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration des TDR ▪ Préparation des modules de sensibilisation ▪ Elaboration de projet de contrat 	▪	▪	▪	▪	▪	▪	▪ AT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer l'élaboration des TDR ▪ Appuyer la rédaction du contrat des gardiens ▪ Relever les statistiques liées à la sensibilisation (Bénéficiaires genre coût) et le contenu des actions de renforcement de capacités des bénéficiaires ▪ Relevée statistique des regarnis ▪ Statiques des métrées des pare-feu

Conclusion

Le projet de reboisement de 1400 hectares est financé par l'Union Européenne au profit de l'AFCAM³ et mis en œuvre par le CTFC⁴. Il vise à reboiser 1400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition écologique et a pour objectif de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. Sur le terrain il est mis en œuvre par CTFC. C'est un projet de 04 ans. Il a démarré en 2019 et prendra fin en Mai 2023. Il intervient dans 18 Communes dont 11 en zones de savane sèche et 07 en zone de transition écologique.

Dans la zone de savane sèche, les superficies reboisées sont actuellement estimées à **3 484,7 ha en 2023 avec un taux de réussite estimé à plus de 70 %, ce qui dépasse largement l'objectif de 1 000 ha fixé.** Il a été planté plus 1 191 192 Plants sans compter des plants produits et distribués pour la création des vergers privés et le reboisement dans les communautés. Les espèces les plus prisées demeurent le Khaya Sénégal, les Anacardiens, le Cacia, les Acacia séyal, Acacia Sénégal, etc. Aux vues des résultats très satisfaisant et en termes de classement, la Commune de Lagdo serait entête et à féliciter pour sa mobilisation, sa performance et la réussite du projet et suivi respectivement de la Commune de Koza, Waza, Kousséri, Mogodé, Mokolo, Yagoua, Guémé, etc.

Les revenus générés par le projet ont permis aux femmes de renforcer leur autonomie financière par des activités alternatives. A moyen et à long terme, les plantations mises en place permettront aussi aux reboiseurs de bénéficier de revenus durables grâce à l'exploitation de leurs parcelles. Comme par exemple la Commune de Lagdo, avec ces plantations d'Anacardiens qui sont déjà en production et qui permettront de développer une chaîne valeur économie avec des bénéfiques et revenus durables sur au moins 25 ans et également pour la Commune de Yagoua et de Koza et certains particuliers qui ont créés leurs vergers d'Anacardiens et de fruitiers. Mais la pérennisation de ces actions reste un défi pour les années avenir.

Le suivi des plantations/sites reboisés/restaurés par le Projet R 1400 depuis 2019 mené depuis près de 4 ans et demi permettent de remettre en cause un certain nombre de faits. Suite à aux différentes observations, il ressort quelques facteurs qui sont à l'origine des stress subis par les plants. C'est ce qui provoque des conséquences préjudiciables à leur survie. Il reste actuellement à mener une autre évaluation quantitative d'ici deux ans des superficies reboisées à travers un taux de sondage qui permettra d'obtenir les statistiques réels, les taux de survie des plants mis en terre, et déterminer les raisons de mortalité des plants. En outre, ce travail permettra d'avoir une bonne lisibilité des indicateurs du projet. Ainsi cette évaluation anticipera n'importe quel audit qui pourra être menée et conduira à coup sûr aux résultats presque similaires. Cela servira de levier pour la réussite des restaurations futures.

La saison de pluies s'étale sur des périodes de plus en plus réduites suite au phénomène de changement climatique. Ici les plantes sont moins arrosées par la pluie. Ainsi leur croissance se trouve affectée. La Région de l'Extrême-Nord est habituellement un lieu de grande mouvance pastorale à la recherche de pâturage. Les éleveurs bougent sans cesses entre les pays : Cameroun, Tchad et Nigeria. C'est ce qui occasionne des cas de dévastation des sites de reboisement. La pression foncière suite à une forte explosion démographique dans la Région de l'Extrême-Nord conduit à une mise en valeur des couloirs de transhumance par les agriculteurs. Ce fait occasionne le détournement des sites de reboisement sertir de couloir aux transhumants. A ceux-là s'ajoutent les éleveurs locaux qui paissent leurs troupeaux aux alentours des sites de reboisement

Au terme du projet, il est attendu que chaque Commune prenne le relai et assure un suivi harmonieux des sites reboisés. Cette institution devra assurer avec aisance le suivi des sites et

3 AFCAM : Association des Communes Forestières du Cameroun

4 CTFC : Centre Technique de le Forêt Communale

au besoin créer de nouveaux sites. Pour assurer cette pérennité, plusieurs séances de formation avaient été organisées. En termes de perspectives de reboisement/restauration on a :

- Assurer les entretiens et la gestion durables des arbres plantés
- La contractualisation par la mairie des gardiens de sites de plantations offre l'opportunité de créer les emplois verts mais aussi d'assurer la durabilité des plantations
- Augmenter ou étendre la restauration sur des espaces dégradés dans les communes et vers d'autres Communes,
- Mettre en place un plan de sensibilisation permanent dans les groupes communautés, les groupes associatives, les établissements scolaires sur le reboisement/restauration, l'éducation environnementale, la lutte contre la dégradation et les coupes illégales du bois ;
- Encourager le partenariat public-privé pour appuyer les Communes sur les activités d'entretiens et de commercialisation des produits ligneux et non ligneux

ANNEXES

Annexe 1: Quelques images de terrain (Voir plus d'images et en temps réel, à travers ces liens Facebook et YouTube : <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/> et <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nlJ0ijb9dVnMQ>)



Annexe 2: Relations / Nature des partenariats dans chacune des Communes bénéficiaires de la subvention de l'UE dans le cadre du projet R1400

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
Zone de savane sèche				
1	Guémé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans ▪ MINFOF/MINEPDED - Durée Permanente et Indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire les Activités du R1400 ▪ Impliquer le MINFOF/MINEPDED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs en termes de superficies sont atteints et la Commune engagée
2	Kaélé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ▪ MINFOF/MINEPDED. Durée Permanente et Indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire les Activités du R1400 ▪ Impliquer le MINFOF/MINEPDED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs en termes de superficies sont atteints ▪ La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400
3	Koza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans ▪ Conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains responsables d'établissements scolaires. Durée Permanente et Indéterminée ▪ MINFOF/MINEPDED. Durée Permanente et Indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivrières, maïs, arachides, tomate, macabo,) entre les lignes de plantation pour meilleur suivi ▪ Impliquer le MINFOF/MINEPDED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs en termes de superficies sont atteints ▪ La Mairie reste propriétaire des sites et ceux qui font l'agriculture à l'intérieur des sites reboisés, ont accès à la terre pour l'agriculture et en contrepartie participent aux entretiens
4	Lagdo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans ; ▪ Convention de partenariat public privé et de développement entre LAGDO et AFCOM. African Commodities qui est une entreprise de commercialisation des Anacardes sur le marché international. Ce partenariat stipule qu'en plus des indicateurs de plantation attendus sur Lagdo sur le Projet R1400, AFCOM participera aussi aux investissements en réalisant 500 ha de plus entre la 3ème et 4ème année et en fournissant des plants d'Anacardes entre la 1ère et 4ème ainsi qu'une Assistance technique sur au moins 25 ans. En contrepartie selon la convention mise en place la Commune disposera de 40% des revenus du Projet et AFCOM 60%. Durée 25 ans ▪ Mutualisation des moyens d'accompagnement dans le reboisement et bonne visibilité des Actions des partenaires (CTFC – PNDP) en cours ; ▪ Projet AFR100 avec KfW pour l'appui au reboisement en 2020 ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire les activités R1400 ▪ Identifier un partenaire privé avec des références techniques et commerciales d'Anacardes ▪ Mutualiser les moyens à partir de N+3 ▪ Participer aux investissements pour Doubler les indicateurs du projet sur la Commune ▪ Aider la Commune à Obtenir des Ressources du Fond Commun pour créer d'autres espaces de reboisement hors R1400 ▪ Mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires en vue de participer aux entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs en termes de superficies sont atteints et la commune engagée ▪ Un partenaire privé accompagne la Commune sur le Long terme ▪ Les débouchés des produits d'anacardes sont garantis ▪ Les standards de compétitivité et de commercialisation sont assurés ▪ La pérennité et la viabilité économique du projet sont garanties ▪ La Mairie dispose des partenaires locaux sur qui compter ▪ Les comités paysans forêts d'appui au Projet sont mis en place ▪ La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accords de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux ▪ Entre les lignes de plantation. ▪ MINFOF/MINEDDED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticiper sur l'après projet en termes de pérennité ▪ Impliquer le MINFOF/MINEDPED 	
5	Mogodé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans ; ▪ Dotation de 2 000 plants d'anacarde de l'IRAD en 2019. Durée Ponctuelle ▪ Partenariat avec les écoles de la Commune. Durée indéterminée ▪ Partenariat avec Centre de Sante. Durée indéterminée ▪ MINFOF/MINEPDED. Permanent et indéterminé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Anacarde par la Commune ▪ Restaurer les espaces dégradés dans les écoles ▪ Restaurer les espaces dégradés dans les Centres de santé ▪ Impliquer le MINFOF/MINEDPE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs sont atteints et la Commune est engagée ▪ Les écoles de la commune disposent des vergers fruitiers et des espaces dégradés couverts ▪ Les Centres de Santé disposent d'espaces verts ▪ Les institutions scolaires et sanitaires participent aux activités de reboisement
6	Mokolo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ Appui au montage AMI relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE (Programme Forêt Environnement) mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED (Certaines communes des zones du projet membres de l'ACFCAM ont répondu à un appel à projet de la GIZ pour développer des activités liées à l'utilisation durable des ressources forestières et de la biodiversité). Durée sur 3ans ▪ Appui du MINFOF et du MINEPDED pour les activités de terrain et des ateliers techniques. Permanent et indéterminé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs de R1400 ▪ Appuyer la commune à mobiliser d'autres partenaires pour des activités ayant un lien direct avec R1400 ▪ Impliquer le MINFOF/MINEDPED 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400
7	Pitua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ Dotation de 2000 plants d'anacarde par l'IRAD en 2019. Durée ponctuelle ▪ Partenariat Projet KFW fond commun. Durée sur 3 ans ▪ Accords avec Chefferie traditionnelle FORTY. Durée indéterminée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Anacarde par la Commune ▪ Aider la Commune à Mobiliser les ressources du fonds commun pour ses activités hors R1400 ▪ Sécuriser les sites communautaires et impliquer la chefferie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ Les communautés et leur Chef sont parties prenantes de la mise en place des activités

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
8	Waza	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ; ▪ Partenariat signé entre la Commune et la Cellule d'Appui au Développement Local (ACADEPI). C'est une ONG locale engagée par la Mairie de Waza pour l'assister sur le volet organisationnel et l'actualisation du Plan communal de développement (PCD). Durée Ponctuelle ▪ R1400 est le seul programme présent dans cette zone d'insécurité. Cette présence est saluée et appréciée par la Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs R1400 et engager la Commune ▪ Les Activités R1400 sont inscrites dans le plan communal de Développement en révision 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Objectifs sont atteints et la commune est engagée ▪ R140 est inscrite dans le Plan Communal de développement révisé
9	Yagoua	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ▪ Dotation de 2000 plants d'anacarde par l'IRAD en 2019. Durée ponctuelle ▪ MINEPDED/MINFOF. Durée indéterminée ▪ Appui au montage AMI relatif à la sélection de quelques Communes partenaires dans l'utilisation durable des ressources forestières et la biodiversité avec le ProFE (Programme Forêt Environnement) mis en œuvre par la GIZ, le MINFOF et le MINEPDED (Certaines communes des zones du projet membres de l'ACFCAM ont répondu à un appel à projet de la GIZ pour développer des activités liées à l'utilisation durable des ressources forestières et de la biodiversité) ; Durée sur 3 Ans ▪ Appui du MINFOF et du MINEPDED pour les activités de terrain et des ateliers techniques. Durée permanente 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Compléter les besoins exprimés en Anacarde par la Commune ▪ Aider la Commune à Mobiliser les ressources du fonds commun pour ses activités hors R1400 ▪ Impliquer le MINEPDED/MINFOF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400
10	Mora	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ▪ Contrat de prestation entre la Commune de Mora et l'association « ONE » pour conduire les opérations de d'entretien de la parcelle reboisée dans le site Sahel Vert de Doulo 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs de R1400 ▪ Aider la Commune à mieux entretenir et protéger les plants mis en terre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés
11	Kousséri	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4 ans ▪ Signature en cours des conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune, les certains ménages et certains responsables d'établissements scolaires de base et secondaires. Dans ce cas d'espèce le partenariat avec les ménages permet de mettre dans les concessions privées de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Atteindre les objectifs du R1400 ▪ Impliquer le MINEPDED/MINFOF ▪ Impliquer les Ménages à reboiser dans leurs concessions ▪ Impliquer les 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de R1400 sont suivis et les communes sont engagées ▪ Les DD MINFOF et MINEPDED sont associés ▪ Les Ménages reboisent dans leurs concessions

N°	Communes bénéficiaires	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
		la ville des plants choisis et entretenus par les propriétaires qui pourront utiliser les espaces plantés pour les 4 séances journalières de prière et garantir ainsi les arrosages dans la zone la plus sèche du Cameroun ; Durée indéterminée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'arrosage des plants dans les concessions familiales lors des prières 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les plants sont bien entretenus par les ménages

